

La Société d'agriculture de Bretagne ou Le paysage saisi par l'économie et la politique

La philosophie des Lumières a offert à l'homme une nouvelle place dans la nature. Elle a conduit en particulier à la séparation de tout ce qui ressortissait au domaine phénoménal – le perçu – de la réalité proprement physique. Cela avait pu se réaliser à partir des travaux menés en mathématiques, physique, chimie et botanique, dont les résultats permettaient d'espérer une intervention bénéfique sur «la mécanique de la nature». Dès lors, l'homme occidental pensa pouvoir la transformer au gré des objectifs de développement qu'il s'était donnés¹. Parallèlement à cette évolution, le concept de paysage connut un nouvel essor, car mieux que tout il rendait compte de la formidable dimension des transformations en cours. De fait, en Europe occidentale, à partir du xvii^e siècle, on vit apparaître des volontés d'aménagement du territoire, dont le fondement était bien souvent politique. Ces grandes transformations techniques et sociales s'accompagnèrent de la fabrication d'un nouveau paysage, qui se manifesta sous des formes picturales, littéraires ou réelles.

Le cas de la révolution agricole en Angleterre est bien connu. Dès la fin du xvii^e siècle, la montée en puissance et l'enrichissement des propriétaires terriens avaient été favorisés par des mesures commerciales libérales et une refonte complète du système agraire. Les relations commerciales avec les Pays-Bas, où s'était développée depuis plus d'un siècle une puissance économique fondée, entre autres, sur l'intensification de l'agriculture et le maraîchage, avaient apporté à l'Angleterre de nouvelles techniques et de nouvelles méthodes de culture des plantes. Ces découvertes, associées au mouvement des enclosures, transformèrent l'agriculture et le paysage anglais. Le système traditionnel de l'open-field avait été progressivement démantelé pour laisser place à un système où des clôtures séparaient les cultures des pâtures. Comme aux Pays-Bas, le développement de

¹ Voir à ce sujet, les travaux d'Augustin BERQUE, *Médiance, de milieux en paysages*, Reclus, 1991, et *Les raisons du paysage*, Hazan, 1995.

l'agriculture engendra un nouveau paysage symbolisant une société plus libérale, qui laissait la part belle aux initiatives individuelles. Là encore, peintres et jardiniers prirent le relais des laboureurs pour fixer les archétypes d'un nouveau type de paysage représentatif d'une nature non plus contrainte, mais apprivoisée.

Glissement du mouvement vers la Bretagne

La réussite anglaise ne pouvait laisser le continent indifférent ; elle fit donc école, principalement dans les provinces qui avaient des relations commerciales avec les îles Britanniques. La Bretagne fut particulièrement intéressée par ce modèle, car elle se trouvait dans un contexte économique et politique favorable à son importation². En effet, la province connaissait alors une période de récession économique. Les produits manufacturés issus du tissage du lin et du chanvre, qui avaient naguère largement contribué à sa prospérité, étaient de plus en plus concurrencés par les produits anglais, certes de moindre qualité mais meilleur marché.

Par ailleurs, en 1756, le début de la guerre de Sept Ans déstabilisa encore davantage cette économie fragile en perturbant tous les circuits de distribution. La perte progressive de débouchés économiques entraîna dans son sillage la misère dans les campagnes, où l'activité du tissage constituait un sérieux appoint à une agriculture végétative. Deux enquêtes réalisées en 1733 et 1737 par les services de l'intendance de Bretagne firent état d'une situation alarmante : seul un tiers des terres était régulièrement cultivé, le second l'était de temps en temps tandis que le dernier subsistait à l'état de friche, bois ou marais.

Le renouveau d'intérêt marqué par le gouvernement en faveur de l'agriculture relevait du constat que l'économie française fondée sur les produits manufacturés s'essouffait sérieusement, alors que les besoins en ressources financières s'accroissaient toujours plus. Dans les services du Contrôle général, quelques hommes de l'administration s'étaient intéressés à la littérature agricole en provenance des îles Britanniques et se montraient soucieux de développer un modèle économique s'appuyant principalement sur la modernisation de l'agriculture. Favorisée par une tendance à l'anglomanie répandue dans les milieux intellectuels, la découverte de l'Angleterre et de l'Irlande agricoles allait initier un véritable engouement pour les choses de la terre et permettre de rêver à une reprise de l'activité, rejoignant incidemment quelques objectifs de la physiocratie.

² Les régions du nord de la France et de la Normandie furent parmi les premières à être concernées par une modernisation de l'agriculture selon le modèle anglais.

Lors de la session des états de Bretagne, à Rennes en 1756, la venue d'un de ces hommes d'État convaincu des bienfaits du changement - le Malouin Jacques-Claude Vincent de Gournay - suscita un intérêt sans précédent. Aux difficultés économiques et à la connaissance de l'exemple anglais s'ajoutait un troisième facteur spécifiquement breton. En effet, au-delà de la possibilité de sortir la province du marasme économique, certains membres des états entrevirent la possibilité de disposer de nouveaux moyens pour conforter leur mouvement de contestation engagé depuis plusieurs décennies à l'encontre du gouvernement.

Dès la disparition de Louis XIV, les états bretons avaient en effet recherché avec ténacité à augmenter leur autonomie vis-à-vis de l'intendance et du gouverneur de la province, notamment en créant des commissions thématiques. Ils entendaient ainsi gérer les prélèvements d'impôts, qu'en vertu du traité de 1532, ils estimaient soumis à leur seul consentement. Dans un contexte économique difficile où il fallait résorber le déficit financier du gouvernement royal et soutenir sa politique étrangère, la création de nouvelles perceptions - dixième, puis vingtième à partir de 1750 - engendra de vives réactions en Bretagne. En faisant valoir que le gouvernement rompait le contrat établi en 1532, les états trouvaient un prétexte pour manifester au grand jour leur résistance à l'impôt et donner substance aux aspirations à changer l'ordre établi. Le souvenir idéalisé d'un âge d'or au temps de l'indépendance du duché faisait naître l'idée que seule une augmentation de l'autonomie pouvait permettre une redynamisation de l'économie bretonne.

La Société d'agriculture de Bretagne

L'agitation politique lors de la session des états et les propositions de Gournay débouchèrent, le 2 février 1757, sur la création d'une *Société d'agriculture, de commerce et des arts de Bretagne*. Elle fut chargée de procéder à l'étude de la situation de la province, de l'application potentielle de nouvelles techniques et de tous les moyens susceptibles de redonner un nouveau souffle à l'économie rurale. Ses initiateurs ne doutaient pas des effets positifs d'une telle entreprise : «Nous osons donc, messieurs, vous indiquer un moyen qui a déjà réussi ailleurs et dont le succès n'est pas douteux chez nous»³. Évoquant l'exemple des îles Britanniques, ils indiquèrent que, grâce à un tel organe, «l'Irlande, qui [avait été] une des plus pauvres contrées du monde, [était] devenue florissante». La Société d'agriculture de Dublin y avait «fait distribuer des instructions et des

³ Rapport de l'abbé de Villeneuve du 28 janvier 1757 présentant le mémoire de Gournay et Montaudouin. *Corps d'observations*, 1757-1758, p. 3-4.

récompenses et l'Irlande [avait] pris une face nouvelle». Considérant que la Bretagne n'était pas réduite au point d'anéantissement où s'était trouvée cette île, ils espèrent parvenir à la réussite avec plus de facilité. On avait pu constater également que les encouragements du gouvernement anglais, la récompense du travail visible, la création de sociétés d'agriculture, l'émulation et le travail façonnaient peu à peu un nouveau pays : «d'abondantes moissons, de riches prairies [y avaient] pris la place de déserts»⁴.

La Société de Bretagne fut dotée d'un règlement prévoyant six membres par évêché choisis dans les trois ordres, auxquels furent ajoutés, le 15 février, huit des représentants les plus importants de l'administration bretonne⁵. Son fonctionnement était fondé sur une égalité entre les membres, la tenue de registres dans chaque évêché, la production de mémoires et d'instructions. Un secrétaire⁶, fixé à Rennes, regroupait ces différentes productions pour en tirer un *Corps d'observations* bisannuel et tenait un local ouvert au public servant également de bibliothèque.

Les premiers objectifs de travail de la Société découlèrent des remarques que Gournay avaient émises à propos de la situation économique de la province. Sans négliger pour autant les autres domaines, la Société démontra qu'il s'agissait en premier lieu de régénérer l'agriculture, car elle constituait la base du développement des autres champs économiques. Pour parvenir à ses buts, elle établit une méthode de travail, qui relevait d'une véritable démarche scientifique, fondée sur l'observation visuelle, sur le rassemblement des informations, sur leur diffusion, sur l'élaboration d'une analyse critique, l'invention et le perfectionnement des méthodes et des techniques.

Dans un premier temps, plusieurs membres se livrèrent à des analyses de l'agriculture bretonne dans l'intention d'en comprendre les défauts et de tenter d'y remédier⁷. Tous soulignèrent que le principal handicap résidait dans le manque de fumier lié à la médiocrité des pâturages : les prairies naturelles étaient rares et mal entretenues, tandis que les prairies arti-

⁴ *Corps d'observations*, 1757-1758.

⁵ Le procureur général, le premier président, le président des enquêtes, le président des requêtes pour le parlement, l'intendant et les présidents des trois ordres des états.

⁶ Il s'agit de Louis-Paul Abeille (1719-1808), fils d'un ingénieur qui a participé à la construction du canal du Midi, à la reconstruction de la ville de Rennes après l'incendie de 1720 et à l'extension des nouveaux quartiers de Nantes. Avocat rennais, secrétaire de La Chalotais, il fut un des fondateurs de la Société d'agriculture de Bretagne avec Gournay, Montaudouin, Prémion et le «baron» de Pontual.

⁷ Mémoires de Nevet, Rallier des Ormeaux et Royou sur les causes locales de la décadence de l'agriculture bretonne ; de Couetpeur sur l'«État actuel et les remèdes - utilisation des moutons» ; de Podeur intitulé «Du défrichement des terres vagues et abandonnées» ; du baron de Pontual sur «l'inconvénient du manque de prairies artificielles et proposition de planter du grand trèfle».

ficielles étaient quasi inexistantes. Les animaux devaient donc se contenter de nettoyer les talus, les landes et les champs après les récoltes. Ils s'épuisaient à se déplacer inlassablement et dispersaient inutilement la précieuse fumure. En conséquence de quoi, le cultivateur ne disposait ni de l'enrichissement, ni de la force motrice nécessaires à la mise en valeur de ses terres et ne pouvait espérer que de maigres récoltes. Dans ces conditions de survie permanente – surtout dans l'ouest breton –, il était impossible d'envisager un développement sans réorienter profondément les techniques de culture.

Modernisation de l'agriculture bretonne

La Société nota les propositions de ses membres et procéda à la comparaison des différentes méthodes de culture récemment importées d'Angleterre, afin d'en extraire les éléments susceptibles d'apporter des améliorations à l'agriculture bretonne. Elle disposait, d'une part, des travaux de Jethro Tull (1674-1740)⁸ et, d'autre part, de ce qui fut appelé de manière générique la méthode anglaise⁹. Les deux partis préconisaient une amélioration du sol pour augmenter les récoltes en céréales : l'un en supprimant le problème des fumiers, l'autre en cherchant à le résoudre. Tull procédait par un décompactage poussé des sols, afin de garantir un meilleur accès à la nourriture pour les végétaux. Parvenu en France avant la méthode anglaise, son enseignement connut un réel succès, car il donnait immédiatement des résultats intéressants. Il n'eut cependant pas la faveur de la Société, car il avait l'inconvénient de nécessiter un outillage très complexe et onéreux ; par conséquent, il s'avérait difficile à propager auprès des agriculteurs. Par ailleurs, il semble que la Société ait rapidement perçu que le système de Tull comportait un défaut majeur : l'exploitation intensive des terres sans apport de fumure aboutissait, après trois ou quatre récoltes consécutives, à la stérilisation des terres. L'agriculteur, qui avait lourdement investi en matériel de labour – machinerie, chevaux, conducteurs –, se trouvait alors ruiné.

La méthode anglaise reposait sur l'introduction de prairies artificielles composées de plantes fourragères telles que trèfle, luzerne, fromental et ray-grass, mais aussi navets, raves et «turneps»¹⁰. Elles appor-

⁸ Il laissa ses principes essentiels dans *Horse-Hoeing Husbandry*, 1733. Sa méthode consistant à semer le blé et les plantes sarclées ne fut adoptée que longtemps après sa mort.

⁹ La Société fait référence aux travaux de W. Ellis, de T. Hales, H. Patullo, les essais de la Société de Dublin, et à des auteurs français qui présentaient les méthodes anglaises : Duhamel du Monceau, Dangeul...

¹⁰ Il s'agit d'un navet originaire de Hanovre en Allemagne et importé par les Anglais.

taient la nourriture nécessaire à l'entretien d'un troupeau de bovins, qui à son tour fournissait la force motrice et la fumure pour la production des céréales. Les résultats étaient moins rapides qu'avec la méthode de Tull, mais ils étaient obtenus avec très peu d'avances financières. La Société avait reconnu dans la méthode anglaise d'énormes avantages : outre le fait qu'elles permettaient l'élevage des bovins, les plantes des prairies artificielles amélioraient la terre ; elles pouvaient être semées directement sur les champs nouvellement défrichés. Enfin, au bout de quelques années, les prairies artificielles pouvaient être converties en de bonnes terres labourables. Ainsi, petit à petit, une fois que les sols d'origine avaient été améliorés, il était possible d'étendre l'exploitation sur de nouveaux terrains.

Entre les diverses techniques à disposition, la Société d'agriculture de Bretagne porta toujours son choix sur celles qui s'appliquaient au mieux à l'agriculture de la province : il ne s'agissait pas d'importer à tout prix des nouveautés dans l'espoir d'entrer au plus vite dans la modernité, mais bien d'adapter certaines techniques qui pouvaient se révéler particulièrement intéressantes pour la situation bretonne. Au-delà des modèles et de la théorie, la Société élaborait un programme d'amélioration de l'agriculture fondé sur la qualité des plantes, les méthodes de culture et la législation.

La Société orienta principalement ses travaux sur l'étude des plantes des prairies artificielles. Ses associés étudièrent tour à tour les avantages et les inconvénients de chacune d'elles¹¹. Le trèfle leur sembla être la plus intéressante, parce qu'il en existait déjà une variété en Bretagne, qu'il était d'un bon et rapide rendement, que sa culture était simple, qu'elle améliorait la terre et qu'il pouvait être semé sur les terres nouvellement défrichées. La Société engagea alors les états à acheter des graines de trèfle pour les faire distribuer gratuitement ou à prix coûtant. Par ailleurs, elle chercha à redynamiser les cultures traditionnelles en travaillant sur la sélection des semences de blé, qui souffraient essentiellement de problèmes de conservation. Elle se préoccupa également de la qualité des fibres de lin et de chanvre, cherchant à obtenir un meilleur rendement et à retrouver les marchés perdus. Enfin, dans le but de trouver un autre moyen de compenser le manque de fumure, la Société recensa tous les amendements chimiques et organiques, dont elle avait eu connaissance par la littérature ou par l'observation de pratiques locales. S'ils étaient utilisés en plus «des engrais que [procuraient] les prairies artificielles, les terres labourées [fourniraient] bientôt des moissons plus abondantes et la culture [s'étendraient] sur ces vastes landes dont la Bretagne [était] couverte»¹².

¹¹ Deux associés de Rennes, Langle et Livoyt étudièrent particulièrement toutes les plantes de la Prévalaye, près de Rennes, d'où venait le meilleur beurre. *Corps d'observations*, 1759-1760.

¹² *Corps d'observations*, 1757-1758, p. 178.

L'introduction de nouvelles plantes pour constituer des prairies artificielles conduisit à modifier profondément les méthodes de culture. La méthode traditionnelle, imposée par la faiblesse des prairies et donc du bétail et du fumier, consistait à emblaver régulièrement quelques terres. Mais pour en maintenir la qualité, il fallait les transformer en vaines pâtures après les récoltes et les laisser se reposer par une période de jachère. À côté de ces terres dites riches ou chaudes, se trouvaient des terres froides, gagnées sur la lande par écobuage, qui étaient ensemencées en grains jusqu'à épuisement de la terre. Elles étaient ensuite abandonnées et retournaient de nouveau à la lande. La création de prairies artificielles apportait un bouleversement dans les pratiques, car elle permettait de passer d'une agriculture extensive à une culture intégrant la notion de rendement. D'une agriculture fondée sur la jachère et l'écobuage, où dominaient les vastes espaces incultes ou mal cultivés, la nouvelle méthode permettait d'étendre les prairies et la culture des grains, donc la mise en valeur du pays. Elle devait également avoir une forte incidence sur l'aspect du territoire. En effet, l'installation des prairies artificielles nécessitait qu'elles fussent encloses, afin d'empêcher les animaux divaguant de venir les brouter. La séparation stricte des pâtures et des cultures par des talus, plantés le plus souvent, qui s'établissait au fur et à mesure de la mise en valeur du territoire, devait conduire à la constitution d'un nouveau paysage où l'aspect boisé dominerait.

Le programme de la Société apparaissait ambitieux mais réaliste. Consciente des difficultés qu'elle aurait à surmonter, elle choisit toujours de rapprocher le plus possible les nouveautés des pratiques déjà connues en Bretagne. Elle s'employa à adapter à la situation locale et à la mentalité paysanne les nombreuses modifications qu'elle entendait apporter dans les campagnes. Ainsi, certains de ses membres réalisèrent des expériences de culture avec le navet de Léon. Les résultats indiquèrent que la variété de la plante importait peu au regard de la méthode de culture employée. Dès lors, les efforts se portèrent de préférence sur la culture d'une plante connue localement plutôt que sur l'importation d'une plante étrangère, toujours difficile à faire admettre aux cultivateurs. Par cette méthode, la Société pensait pouvoir obtenir des résultats probants.

Enfin, elle se préoccupa des conditions réglementaires de l'agriculture et du commerce. Il lui était en effet apparu qu'elle ne pouvait prétendre apporter des modifications notables sans que le cadre législatif évolue profondément. Elle s'attacha à démontrer que l'introduction des prairies artificielles, qui était le fondement de son programme, ne pouvait se réaliser sans un allongement de la durée des baux, indispensable à la culture des nouvelles plantes. Elle réclama ardemment l'ouverture du commerce des grains vers les autres provinces du royaume et vers l'étranger, pour donner la possibilité aux cultivateurs de trouver des débouchés à leur

production en céréales : c'était la condition pour les convaincre de se lancer dans l'aventure de la modernisation agricole. Tout au long de son existence, elle sollicita des exemptions d'impôts sur les terres incultes, qui pouvaient être mises en valeur, espérant ainsi favoriser les défrichements et les dessèchements puis étendre la nouvelle agriculture à tout le territoire de la province.

Les obstacles au développement

Malgré sa clairvoyance et ses efforts, le bilan de la Société d'agriculture de Bretagne ne lui est guère favorable. Non qu'elle ait failli à la mission qu'elle s'était assignée, mais plusieurs événements conduisirent à son rapide déclin. Le départ à Paris en 1763 de son énergique et lucide secrétaire¹³, le décès de plusieurs membres¹⁴ véritablement engagés dans la modernisation de l'agriculture bretonne, l'inertie du gouvernement face à la montée en puissance d'un nouveau monde¹⁵ et, enfin, une nouvelle période d'agitation des esprits politiques bretons ont contribué à sa mise en sommeil puis, après un ultime sursaut en 1768 et 1769, à sa disparition en 1770.

L'absence de concrétisation de son programme de développement ne peut lui être imputée, car durant sa période la plus active, elle se trouvait sur tous les fronts pour faire progresser la situation et elle fut même bien souvent à l'origine de l'élaboration de nouvelles lois. Cependant, en matière législative, elle ne pouvait s'exprimer qu'au travers des états. Or, leurs requêtes successives eurent rarement gain de cause auprès du Contrôle général. La demande d'un protectionnisme économique à partir de 1760 pour les productions de chanvre breton ne semble pas avoir eu d'écho. L'extension de la durée des baux de six à vingt-sept ans fut bien mentionnée dans une déclaration datée du 8 avril 1763, mais elle ne s'appliquait pas à la Bretagne. L'ouverture du commerce des grains fut obtenue

¹³ Abeille partit pour Paris à la fin de l'année 1762 ou au début de la suivante pour prendre un poste d'intendant du Commerce qui lui avait été proposé. Son successeur par intérim et gendre, Livoys, un autre avocat rennais, fit seulement suivre les courriers et ne permit pas l'aboutissement du troisième *Corps d'observations* bien qu'il y ait eu tout les matériaux pour le réaliser. Un nouveau secrétaire fut nommé en 1765, le médecin Busson, mais il n'eut ni l'énergie, ni la science d'Abeille.

¹⁴ Le baron de Pontual et Nevet en 1761, Nétumières en 1762, Le Loup de la Biliais en 1763, Perron en 1764, Langlé en 1765.

¹⁵ Le gouvernement se trouvait enlisé dans sa politique d'approvisionnement de la capitale, fondée sur la maîtrise des cours des grains et sur la constitution de greniers, qui se faisait au détriment d'une ouverture des marchés et d'une amélioration de la production prônées par les réformateurs.

¹⁶ Toutefois, l'ouverture du trafic n'était validée que pour des bâtiments français.

nue entre provinces le 25 mai 1763 et, vers l'étranger, le 9 juillet 1764¹⁶, mais ces marchés furent rapidement refermés et pour une très longue période. En matière d'exemptions sur les terres mises en valeur, les déclarations du 16 août 1761 et du 13 août 1766 ne purent être appliquées, car elles ne furent pas enregistrées par le parlement. Il fallut attendre la déclaration du 6 juin 1768, spécifique à la Bretagne, qui regroupait les précédentes¹⁷. Enfin, la question des afféagements ne fut abordée qu'à partir de 1760, et avec prudence, en raison des conséquences sociales qu'ils entraînaient pour les pauvres¹⁸ : rien de concret ne serait donc réalisé avant la Révolution. Le programme de développement soutenu par la Société demeura longtemps au stade embryonnaire et il fallut attendre les années 1830 pour voir ses idées mises en œuvre à grande échelle.

Il fut commun de reprocher à la Société de se cantonner dans une approche théorique et de n'avoir livré que des écrits. Certes, les deux volumes du *Corps d'observations* montrent qu'elle a essentiellement procédé à l'analyse critique de la littérature agronomique et économique existante, se contentant de quelques expérimentations, qui visaient à évaluer les méthodes étudiées. Mais cette démarche était fondée, car elle devait permettre à la Société de s'engager ultérieurement dans une phase pratique en évitant les écueils les plus grossiers. Ainsi, dans le second *Corps d'observations*, put-elle évoquer un plan de répartition proportionnelle entre grains et prairies et aborder la notion de rotation des cultures. Mais les événements ne lui accordèrent pas la possibilité de dépasser ce stade, qui ne peut en aucun cas être considéré comme un aboutissement.

Quelques membres de la Société utilisèrent leurs propres domaines pour des expérimentations, souvent inspirées des méthodes importées d'outre-Manche. Les parlementaires La Bourdonnaye de Montluc et Caradeuc de La Chalotais¹⁹ éprouvèrent la plupart des nouvelles techniques portées à leur connaissance : culture des plantes fourragères en plein champ, en rayon avec sarclage ; culture du lin, de la pomme de terre ; utilisation raisonnée des engrais... Dès 1759-1760, Langle²⁰, mais également La Chalotais, aidé du mathématicien Thébault, dépassèrent les

¹⁷ Cette déclaration accordait des exemptions pendant 15 ans sur les terres défrichées et pendant 20 ans sur les terres desséchées.

¹⁸ Les mises en valeur des terres par défrichement avaient le plus souvent lieu sur des landes qui appartenaient en commun - d'où leur nom de communs - aux seigneurs et à leurs vassaux. Souvent à l'initiative des seigneurs, elles ne pouvaient être réalisées qu'après qu'elles furent partagées entre les deux parties. Les conflits naissaient à cause des abus de certains seigneurs et de la disparition d'une portion des zones de pacage pour les paysans.

¹⁹ Le premier au château de Laillé en Guichen, le second au château du Vern au sud de Rennes.

²⁰ Il effectua ses recherches sur la terre de la Couyère, dont son père, le président de Langle, était seigneur.

simples validations pour entreprendre des recherches sur l'amélioration du rendement des terres en les convertissant périodiquement en prairies artificielles. Leur objectif était de démontrer aux paysans qu'il était possible d'obtenir de meilleures récoltes, sans autre changement dans leurs pratiques que l'introduction de la distribution proportionnelle de chaque objet de culture.

Mais ces initiatives individuelles ne purent être poursuivies bien longtemps et leurs résultats ne purent faire l'objet d'une communication utile, car en 1765, La Chalotais était emprisonné pour dix ans et Langle décédait. Par ailleurs, la parution du second et dernier volume du *Corps d'observations* n'intervint qu'en 1772²¹. Après avoir travaillé dans le calme pendant quatre années, la Société d'agriculture subit de plein fouet le retour des difficultés politiques. Pour faire face aux dépenses générées par la guerre de Sept Ans, le gouvernement sollicita de nouveaux impôts. Très résolu à défendre les droits et les intérêts de la province, la noblesse et un certain nombre de membres du clergé et du tiers se heurtèrent violemment aux commissaires du roi au cours de la tenue des états de 1760 à 1766. En 1764, le parlement, qui avait jusque là soutenu en partie les états, rejoignit définitivement leur cause : commençait l'affaire de Bretagne²², qui allait occuper les esprits pendant quatre années.

Dans ce contexte, l'intérêt suscité par la Société d'agriculture retomba, d'autant que parmi les opposants les plus résolus, se trouvaient un certain nombre de ses membres ou de ses aspirants : Kerguézec, au titre de président de l'ordre de la noblesse, Coetanscours, l'abbé de Pontual, Nétumières, La Biliais, Bruc, Pinczon du Sel et, plus modérément, l'abbé des Fontaines, Berthou, Sécillon, et Silguy (fils), Plessix du Tiercent, Cornillère, Couetpeur, Grenedan et La Fruglaye. En outre, plusieurs personnalités considérées comme meneuses furent exilées ou emprisonnées, parmi lesquelles des membres de la Société comme l'abbé de Boisbilly, La Chalotais, Coetanscours et Kerguézec en 1765, mais aussi Bruc et l'abbé de Pontual en 1767.

La réconciliation n'intervint qu'en 1768 avec la convocation d'états extraordinaires à Saint-Brieuc²³. Elle avait été rendue possible par une initiative conjointe de Bareau de Girac, évêque de Saint-Brieuc, de l'abbé des Fontaines et de La Fruglaye, respectivement ami et gendre de La Chalotais.

²¹ Il avait été préparé par Abeille et présenté aux états dès 1762, mais il ne fut imprimé qu'en 1772 après le retour au calme dans la situation politique.

²² Afin de ne plus à avoir à répondre aux réclamations du gouvernement, les états faisaient preuve d'une inertie inopérante et le parlement cessa toute activité avant de démissionner le 22 mai 1765.

²³ Elle s'était trouvée facilitée par le décès des plus ardents opposants : Nétumières en 1762, La Biliais en 1763, Coetanscours et Kerguézec en 1767.

Mais l'influence des modérés, qui avaient désormais acquis une situation dominante, avait évidemment pesé. Nombre d'entre eux devinrent membres de la Société, lorsqu'elle fut relancée au cours des états ordinaires de 1768 : Bateau de Girac, La Fruglaye, Bruc, l'évêque Bertin, Noyan, Le Lasseur de Ranzay et du Plessix du Tiercent. Mais l'épisode fit long feu et ne permit que l'impression du second *Corps d'observations* avant une cessation d'activité cette fois définitive.

L'alliance du paysage et du politique

Le projet ébauché dans le second *Corps d'observations* devait permettre de raffermir l'économie de la province, mais aurait également d'importantes conséquences sur l'aspect de son territoire. L'introduction des prairies artificielles et la modification des rythmes agraires donnaient la possibilité d'augmenter les surfaces productives : la rotation des cultures conduisait à supprimer la jachère là où le rendement était bon ; la mise en valeur des terres incultes après défrichement et amélioration du sol par les plantes fourragères faisait entrer de nouvelles surfaces dans le cycle normal des cultures. Les parcelles étant ceintes au fur et à mesure de leur création par des enclosures : la nouvelle agriculture conduisait ainsi à l'universalisation d'un nouveau motif paysager composé de champs cultivés encadrés le plus souvent par des talus plantés. Le paysage relativement ouvert des landes était recomposé pour produire un pays perçu comme boisé.

Selon ce processus, les espaces incultes devaient céder progressivement du terrain et, avec enthousiasme, on croyait même pouvoir faire disparaître totalement les landes. La Société n'hésitait pas à s'exprimer ainsi : «Quelle abondance de richesses pour [la Bretagne], si la dixième partie des vastes bruyères dont elle est presque couverte, était convertie en de gras pâturages ! Que manquerait-il pour défricher une grande partie du reste, et pour doubler la somme de ses moissons ?»²⁴. La transformation du paysage par les nouvelles pratiques se manifesta par l'attribution de valeurs économiques à la vision du territoire. Les landes, intimement associées à la Bretagne, qui indiquaient que la terre était en repos ou inculte, qui fournissaient une maigre mais nécessaire nourriture aux animaux et qui, jusque là, faisaient partie du système agraire traditionnel, étaient dans le nouveau système considérées comme un mal inutile. Les landes étaient désormais devenues l'expression visuelle et symbolique de l'immobilisme technique et social. La modernisation des sciences agricoles avait conduit à la création de liens entre état économique de la province et vision du territoire : la juxtaposition des cultures et des pâtures encadrées par des talus plantés indiquait la richesse.

²⁴ *Corps d'observations*, 1757-1758, p. 76.

L'analyse du contexte donne à penser que cette nouvelle image du territoire ainsi constituée venait servir des intérêts, qui dépassaient le cadre du projet agronomique. Une mise en corrélation des travaux de la Société d'agriculture et des événements, qui agitèrent la Bretagne pendant toute son existence, plaide en faveur de la mise en œuvre d'une ambition beaucoup plus subversive, dont le projet agronomique n'était en réalité qu'une pièce. Depuis le décès de Louis XIV, les états bretons s'étaient évertués à augmenter leur participation dans les affaires de la province pour recouvrer une partie de leur autonomie perdue en 1532 ou du moins préserver ce qui pouvait l'être encore. La découverte de l'Angleterre agricole et le début de la guerre de Sept Ans allaient précipiter les choses et leur donner la possibilité de secouer le joug du gouvernement royal, considéré comme un obstacle à l'épanouissement de la province.

Les états, notamment la noblesse, lui reprochaient principalement d'augmenter les prélèvements d'impôts sans faire cas des droits de la province et de la récession économique qu'elle subissait. Par ailleurs, ils percevaient que la politique du pouvoir absolu constituait un frein au développement, tandis que les études philosophiques et économiques sur l'Angleterre avaient montré que sa réussite avait découlé d'un essor technique et scientifique, mais surtout d'une libéralisation de la société. Pour lutter contre ce qu'ils vivaient comme une oppression, les états s'engagèrent sur la voie de l'émancipation : d'une part, pour préserver les droits de la province, ils s'opposèrent au gouvernement sur la question des impôts ; d'autre part, pour pallier les déficiences de sa politique économique, ils fondèrent la Société d'agriculture, dont les travaux devaient permettre d'accéder au développement. Ils profitèrent de l'élaboration du projet agronomique pour conforter leur mouvement de contestation. Dans ce contexte, on ne saurait s'étonner du grand nombre de membres de la Société parmi les principaux opposants.

Forts de l'exemple anglais, les états s'étaient convaincus qu'un accroissement de leur autonomie dans la gestion de la province était nécessaire pour relancer l'économie bretonne. En créant à leur tour une Société d'agriculture, ils se donnaient les moyens d'y parvenir en introduisant la nouvelle agriculture en Bretagne. La réussite de ce projet agronomique aurait démontré les bienfaits d'une distance prise avec le gouvernement. Incidemment, une meilleure exploitation de la nature et la transformation des méthodes culturales auraient conduit à la fabrication d'une nouvelle forme du territoire. L'image produite, reflétant la richesse et le bonheur de toute une population libérée de l'oppression, aurait ainsi justifié la prise de position des meneurs de l'émancipation. Le paysage était utilisé comme un objet de communication au service d'un projet politique, qui cherchait ses appuis dans le développement économique.

RÉSUMÉ

Le XVIII^e siècle connut un acharnement à changer le monde et à en donner une image idéalisée. L'agriculture fut le principal vecteur, qui lui permit de fabriquer des paysages à partir des matériaux fournis par la nature. La campagne devint alors le sujet d'importantes recherches et l'objet de nombreuses transformations. Le mouvement, initié dans les îles Britanniques, s'étendit au continent et trouva en Bretagne une terre d'élection, où il servit en outre des intérêts éminemment politiques. En février 1757, la fondation par les états de la Société d'agriculture, de commerce et des arts de Bretagne permit à quelques dizaines d'esprits soucieux du bien public d'organiser un vaste élan de modernisation du monde rural breton. En introduisant de nouvelles plantes, en améliorant les espèces animales et végétales, en faisant évoluer les méthodes de culture et la législation, ils entendaient transformer profondément le système agraire et par là donner une nouvelle image de la Bretagne : celle d'une prospérité économique et morale.

Les plans sur des vases de tableaux et vases que l'archéologie qui continue à s'y intéresser peine à établir tant le globalité du bâti que l'ensemble de l'état. L'historien considère à tous égards comme une chance exceptionnelle l'apparition d'un manuscrit qui étale sur de multiples planches un large panorama de villages et de champs.

La redécouverte d'un manuscrit de 1543 consacré par 122 planches à une seigneurie descendant du cours de la Vilaine entre Rennes et Redon présente une occasion rare de dépasser les difficultés habituelles, le peintre ayant pu librement inscrire le fleuve et tous ses aménagements dans le cadre d'un paysage généralement développé. Ainsi édifié, l'ensemble du manuscrit avec de précieux commentaires met désormais ce document à la disposition de tous.

Ces vues de tout le cours de la Vilaine au sud de Rennes constituent les images les plus anciennes de toute cette région, mais, qui plus est, à une époque cruciale dans l'élaboration du paysage. En effet, les historiens soupçonnent fortement que, vers la fin du Moyen Âge et les débuts de l'Époque Moderne, le réseau des haies se soit fortement densifié. C'est à

1 Le manuscrit de la Bibliothèque nationale de France, Est. Co. 86, 110 a été étudié Michel Maurin du Bois, Chaux, Philippe Hannon, Bruno Jansen, Claude Remy, et par moi-même par la Ville de Rennes en 1941, Rennes, 1997, 94 p. Le travail d'édition a pu être accompli, comme il se doit, sur la Vilaine et ses aménagements, choses qui lesquelles ont été revivées par. Que les auteurs trouvent en l'expression de ma gratitude pour ces enseignements qui m'ont procuré leurs connaissances sans parler des aménagements que j'ai pu voir avec eux. La planche V a été publiée en illustrant de la croissance du paysage au XVI^e siècle dans Alain Chaux et Jean Québhart, *De la Renaissance à l'ère des Lumières*, t. 2 de *Histoire culturelle de la France*, Paris, 1997, p. 38 (Jean-Pierre Raux et Jean-François Simonet dir.).